



la lettre de l'immigration

Journal à parution aléatoire de la Commission nationale Immigration des Verts

n° 9 de la 3^e série (décembre 2009)

Motion de la Commission nationale Immigration

Pour une autre politique de l'immigration et pour le soutien aux grèves de travailleurs sans papiers

A plusieurs reprises et notamment lorsque le Président de la République était Ministre de l'Intérieur, les Verts ont interpellé le Gouvernement pour exprimer leur indignation devant la politique uniquement répressive menée à l'encontre des personnes sans papiers et pour demander la mise en place d'une autre politique de l'immigration.

Depuis la création il y a deux ans d'un « ministère de l'immigration, de l'intégration et de l'identité nationale », le seul objectif affiché du Gouvernement en matière d'immigration est l'augmentation des interpellations et des expulsions d'étrangers, en fixant des objectifs chiffrés d'expulsions aux préfets.

Cette politique du chiffre entraîne des contrôles au faciès, une véritable chasse aux supposés « sans papiers » mais aussi aux Européens sans ressources (Roumains roms) et des expulsions vers des pays où la sécurité des expulsés n'est pas assurée.

Les Verts réaffirment que cette politique participe au renforcement du contrôle policier sur la société, attentatoire aux libertés, y compris à celles des nationaux français. Elle désorganise le système judiciaire par l'engorgement des tribunaux, perturbe le contrôle citoyen de l'action publique et la défense des libertés. Elle est irréaliste et démagogique : le nombre d'expulsions augmente très peu, et la pression exercée par cette criminalisation d'une partie de plus en plus importante de la population vivant en France aggrave pour ces personnes des conditions de vie insupportables.

La circulaire de janvier 2008 a été cassée par le Conseil d'Etat suite à une requête du Gisti. Une nouvelle circulaire est annoncée comme imminente à la date du 11 novembre. L'Union européenne dans la suite de la directive retour, du pacte pour l'immigration et des accords de réadmission imposés aux pays du Sud vient de décider d'organiser des charters communs pour expulser les étrangers en situation irrégulière. Les drames aux frontières de l'Europe persistent comme Migreurope qui a tenu son assemblée générale le samedi 28 novembre n'a de cesse de le démontrer et de le dénoncer.

Le gouvernement par la voix du ministre de l'immigration Besson tente par le lancement d'un débat sur l'identité nationale de garder les voix de l'électorat qu'il a ravi au Front national.

Dans ce contexte, la mobilisation des sans papiers et de leurs soutiens s'est confirmée ces dernier mois.

Plus de 5000 travailleurs sans papiers sont en grève et occupent leurs lieux de travail en Ile de France pour demander leur régularisation. A l'appel du Collectif Femmes Egalité plus de 300 femmes sans papiers, travaillant principalement dans les services à la personne, la confection et les entreprises de nettoyage des bureaux participent à ce mouvement et signifient ainsi le rôle essentiel des femmes immigrées dans la société.

Le dimanche 29 novembre, a eu lieu une large manifestation à l'appel du collectif UCIJ (uniEs contre une immigration jetable) soutenue par l'ensemble des syndicats, collectifs de sans papiers et associations dénonçant à juste titre la politique de l'immigration en France et en Europe. Les collectifs de sans papiers poursuivent leurs mobilisations par des manifestations importantes, l'occupation du siège de la CPAM rue Baudelique, une grève de la faim au centre de rétention de Lyon...

lire la suite page 2

Contactez la Commission nationale Immigration

Responsable de la commission

Bernard Delemotte

<b.delemotte@orange.fr>

124, rue M. Hemard Férandier

80000 Amiens - 06 22 97 18 65

Trésorier de la commission

Jean-Pierre Dacheux

<jpdacheux@free.fr>

34 rue Claude Bénard

95610 Eragny sur Oise

Adhérer à la commission

Envoyer un chèque de 10 €

libellé à

« Les Verts-Commission immigration »

au trésorier, Jean-Pierre Dacheux

Motion

Le Conseil national interrégional des Verts, réuni à Paris les 5 et 6 décembre 2009,

- réaffirme son soutien sans faille tant aux personnes sans papiers, aux grévistes et syndicats qui les organisent et soutiennent, qu'aux associations, notamment le RESF, l'UCIJ et Femmes Égalité, dans leur lutte pour la défense des droits des sans papiers. Il se félicite des pas en avant dans la reconstruction de l'unité du mouvement de soutien qui s'est notamment affirmée par le soutien des collectifs de sans papiers aux grèves et par la participation de tous à l'appel à la manifestation du dimanche 29 novembre. En effet la coordination et l'unité des luttes sont indispensables à la réussite du mouvement.
- félicite les militantEs et sympathisantEs VertEs, qui au titre de leur parti et /ou dans les organisations et collectifs auxquels elles ou ils participent, ont contribué aux mouvements de soutien et au pas en avant dans la reconstruction de l'unité
- rappelle son opposition à la création toujours envisagée d'une juridiction d'exception pour les étrangers qui, fusionnant le contentieux judiciaire et administratif, n'a que l'objectif d'accélérer les procédures de renvoi des étrangers en situation irrégulière au mépris de leurs droits,
- refuse l'instrumentalisation politicienne de l'immigration, notamment par ce débat déplacé et mal engagé sur l'identité nationale,
- réaffirme le droit à la libre circulation des personnes et rappelle qu'il s'est déjà déclaré à plusieurs reprises pour la délivrance d'une carte de résident à tous les sans papiers. Si les travailleurs et travailleuses sans papiers doivent être régularisés, les étrangerEs qui se trouvent en France pour des raisons familiales, personnelles ou humanitaires doivent l'être également.

Signataires

Bernard Delemotte (responsable de la commission), les membres de la commission immigration : Jean-Pierre Dacheux, Gilles Lemaire, Mylène Stambouli (Cnirienne), Marie Elisabeth Allaire (Cnirienne), Pierre Riguet, Simon Imbert-Vier, Pierre Surun, Amar Assas, Daniel Dayot, Pierre Maurel, Renaud Mandel, Danielle Dériaz, Amélia et Henri Béguin, Armel Boueyguet, Manuel Tavares, Marie-Christine Volovitch-Tavares, Nabila Keramane (Cnirienne), Djamilia Sonzogni (Collège exécutif), Marie Thérèse Traynard, Jérôme Gleizes (Cnirien); avec le soutien de la commission féminisme des Verts, des Cniriennes : Eliane Brousse, Sabine Michaux, Françoise Duthu, Brigitte Brozio, du Cnirien Zine-Eddine Mjati, et de Françoise Alamartine du Collège exécutif.

A quoi sert l'identité régionale ?

Les identités individuelles sont multiples. Ce sont des références très diverses, mobilisables en fonction des besoins, qui évoluent au cours de la vie et qui rassemblées permettent de définir chaque personne. Chaque identité permet de définir un groupe, et les individus se caractérisent par la multiplicité des groupes dans lesquels ils se reconnaissent et sont reconnus à un moment donné.

Or, depuis 2002 au moins, la droite française tente de mettre en avant une « identité nationale » construite sans références historiques, comme un simple outil de mobilisation des peurs et des fragilités que génère la compétition économique. La création d'un « ministère de l'identité nationale », puis maintenant le « débat sur l'identité nationale » avec en ligne de mire les élections régionales, sont des étapes de cette dangereuse manœuvre politique.

Que représente l'identité pour des écologistes ?

Les écologistes envisagent la société comme un milieu complexe, aux nombreuses interactions, lié à son environnement. Ils prônent la coopération sociale et la solidarité, qui s'opposent à la compétition économique et au productivisme. Les identités permettent de se situer et d'évoluer dans cet environnement complexe, elles ne doivent pas tenter de le figer. Ce sont les durcissement identitaires, créés par la compétition artificielle, qui génèrent les conflits. Ainsi l'identité nationale est utilisée par le nationalisme stérile.

Pour renforcer les nécessaires coopérations, il faut soutenir les valeurs d'égalité des droits, de fraternité et sororité, de solidarité des individus et des peuples et d'émancipation. Ces valeurs sont universelles et non nationales. C'est aujourd'hui à l'intérieur du cadre européen que nous devons porter ces combats pour la citoyenneté, en nous appuyant sur le niveau qui nous semble pertinent : la région.

Quelle identité régionale ?

Les régions peuvent intervenir sur ces questions par de nombreux moyens. D'abord elles doivent veiller aux luttes contre les discriminations. D'abord dans ses actions (formation générale, professionnelle, initiale et continue... ; embauche...), mais aussi dans les actions qu'elle soutient et dans les marchés publics qu'elle propose. Elle peut également intervenir dans les questions foncières et de logement comme sur les terrains pour les gens du voyage... Elle peut soutenir les sans-papiers, dans leur quotidien et dans leurs luttes.

Elle peut utiliser ses ressources, y compris humaines, dans des coopérations décentralisées, liées à l'immigration dans la région et aux initiatives locales.

Cet ensemble d'actions vers le « vivre ensemble » participera à la constitution d'une identité régionale dans le cadre européen.

Et si nous parlions de citoyenneté ?

La citoyenneté est la marque et la conséquence de notre responsabilité sur notre environnement, sur le monde où nous vivons. Nous sommes citoyens et citoyennes parce que nous participons à la vie de la cité en payant des impôts, utilisant les services publics, adhérant à des syndicats, associations de logement, parents d'élèves, de quartiers, en participant à des débats politiques, en utilisant et générant des solidarités sociales ou individuelles.

Cette citoyenneté est déterminée par notre lieu de vie. Elle doit pouvoir s'exprimer par l'ensemble des canaux démocratiques, dans le cadre de la démocratie participative, y compris bien sûr le droit de vote pour tous les résidents d'un territoire.

Marie-Elisabeth Allaire et Simon Imbert-Vier